

Candidature à un poste dans les établissements d'enseignement français en Principauté
d'Andorre

Rentrée scolaire septembre 2022

Bulletin Officiel n° 2 du 13 janvier 2022

Vous pouvez consulter le Bulletin Officiel sur :

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo2/MENH2130314C.htm>

I – DISPOSITIONS GENERALES

Peuvent faire acte de candidature les personnels titulaires ou stagiaires susceptibles d'être **titularisés au 1er septembre 2022**.

II – INSTRUCTION DES DOSSIERS

Le dossier est téléchargeable sur l'application Amandor MEN, à l'adresse : <https://i-dgrh2-app.adc.education.fr/AMANDOR-MEN>.

La date limite de saisie des candidatures est fixée au 28 janvier 2022, 12h00, délai de rigueur.

Les dossiers devront être complétés, signés par l'agent, visé par l'IEN et retournés à la DSDEN, bureau 242, par la voie hiérarchique avant le **4 février 2022 12h00**, délai de rigueur.

La date limite de téléversement sur Amandor MEN des pièces justificatives et de l'avis des autorités hiérarchique est fixée au 25 février 2022.

L'attention des candidats est attirée sur la dématérialisation de la procédure d'envoi du dossier de candidature et sur les délais relativement courts de la procédure.

Aucune demande transmise hors délai, ni aucun dossier papier transmis par voie postale ne seront pris en compte. De même un dossier incomplet ne sera pas traité.

Le service de la DIPE 2 reste à votre disposition pour toute question complémentaire.

PASCALE OTTO-CESARINI

DIPE2

Gestion Collective - Agents de A à H

DSDEN DES ALPES MARITIMES

53 avenue Cap de Croix - 06001 NICE CEDEX 1

04 93 72 63 66

www.ac-nice.fr